

**LURE DISTRIBUTION E.LECLERC Lure rappelle SAUCISSE A GRILLER**

- Noms des modèles ou références concernés : **SAUCISSE A GRILLER VENDUES AU RAYON TRADITIONNEL SAUCISSE A GRILLER VENDUES EN LIBRE-SERVICE**
- Marque : **SANS MARQUE - ELABORE DANS NOS ATELIERS**
- Lot Vendues au rayon traditionnel du 22 au 26/02/2023
- Lot Vendues en libre service : - Date d'emballage : 22/02/2023 - Date de péremption : 27/02/2023 - Lot : Chipo 21/02 Date limite de consommation 27/02/2023
- Conditionnements : **Vrac vendu au rayon boucherie traditionnel Barquettes sous film vendues en libre-service**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Lure et alentours (70200)**
- Distributeurs : **Centre E.Leclerc de Lure**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection de listéria monocytogènes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 15 mars 2023**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**<https://rappel.conso.gouv.fr>**

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre